



Session de formation Créer ou développer une activité Bio



**PROCHAINE
SESSION
30 sept. 2021**



OBJECTIFS

- Projeter son activité bio dans le marché bio
- Certifier son activité bio
- Préparer son sourcing bio local
- Donner de la visibilité à ses produits bio ou à son activité bio dans le paysage local

PROGRAMME

Matin

9h-10h30 // Connaître le marché biologique

- Les chiffres clés
- Les consommateurs biologiques

10h30 -13h // S'accorder avec la réglementation :

- Les points clés de la réglementation
- Certification :
 - les étapes de la certification
 - les points de contrôle
 - la gestion documentaire
 - l'étiquetage des produits

Pause déjeuner

Après-midi

14h -15h // S'approvisionner :

- Définitions du bio local
- Marquage territorial : les démarches actuelles
- Présentation des outils de sourcing

15h -16h30 // Débuter son activité :

- Les aides financières
- La promotion de son activité :
 - les canaux de communication (nationaux/régionaux)
 - Les événements dédiés à la bio (grand public/pro)

16h30 -17h // Bilan et synthèse de la journée

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges avec participants,
- Exercices pratiques appliqués à votre activité.
- Supports visuels : vidéos, flyers, catalogues

SUIVI ET ÉVALUATION

- Sanction : Attestation de formation

Durée : 7 heures

Coût de la formation :
300 € /participant (déjeuner inclus)

Lieu : ANGERS

Dates : 30 septembre 2021

Horaires : 9h à 17h

Public et pré-requis :

- Créateurs ou repreneurs d'entreprises de transformation
- Distributeurs de vente au détail
- Entreprises souhaitant développer une gamme bio
- Restaurateurs désireux de :
 - proposer dans leur carte, un ingrédient ou un menu bio,
 - créer leur établissement bio
- Minimum : 5 pers./Maxi : 15 pers.

Intervenants :

- Nadia Zarioh, chargée de mission Marché Bio IBPL

Inscription :

Laure Lorient
INTERBIO Pays de la Loire
02 41 18 61 50
contact@interbio-paysdelaloire.fr